

Cher Majid Oukacha, comment pouvez-vous défendre le port du burkini ?

écrit par Eva | 14 novembre 2016



Cher Majid,

Je [continue](#) mon commentaire au sujet de votre intervention du 3 novembre dernier à Genève.

Vous dites être contre l'interdiction du port du Burkini sur les plages, non parce-que vous aimez le burkini, mais parce-que vous pensez que la présence sur une plage d'une ou deux femmes porteuses du burkini ne permet pas aux Français d'avoir une idée de ce que leurs plages deviendraient si elles étaient couvertes de femmes ainsi vêtues.

Mais, Majid, si les Français protestent dès la première femme vêtue d'un burkini, c'est bien parce qu'ils s'imaginent très bien ce que cela donnerait si le phénomène se généralisait !

Ensuite les Français ont déjà vu, à l'étranger ou bien dans des reportages télévisés, des plages fréquentées par de nombreuses femmes en burkini. Donc ils savent très bien ce que ça donne, et ne veulent pas de cela en France.

Et ils se rendent compte qu'une fois qu'un droit est accordé, et que ce droit se généralise et entre dans les habitudes, il

entre aussi, subrepticement, dans les mœurs. C'est donc très difficile de revenir en arrière. Et un pays qui se respecte n'accorde pas un droit dans l'intention de le retirer une fois qu'il se généralisera.

Et puis sur quel motif honorable va t-il se baser pour retirer un droit qu'il a volontairement octroyé ?

En accordant un droit qu'il planifie de retirer par la suite, l'Etat trompe délibérément les citoyens, ce qui sape sa légitimité. La France n'est pas supposée tromper ses citoyens, ni fournir aux musulmans un motif (légitime pour une fois !) de victimisation:

« On nous a permis de porter le burkini, et à présent, on nous l'interdit ! Nous avons été trompés, parce-que nous sommes musulmans ! Ouin ! C'est du racisme, de l'islamophobie ! Sniff, au secours, SOS racisme, la ligue des Droits de l'Homme, aidez-nous à attaquer l'état en justice ! »

Majid, la France ne peut pas s'abaisser à pratiquer la « taqiyya ». Surtout une taqiyya dont le résultat est tout sauf assuré. N'est-ce pas là les germes d'une guerre civile que vous semez, alors que vous dites dans votre intervention vouloir l'éviter ?

Est-ce que vous pensez aux musulmanes qui ne veulent pas porter le burkini, et que la non-interdiction du burkini laissera à la merci d'une famille qui les y forcera, les privant du plaisir de nager ou profiter du soleil dans une tenue adéquate, les obligeant à se démarquer du reste des Françaises ?

Sans parler du danger de noyade, étant donné que tous les burkinis ne sont pas des tenues fabriquées pour la natation. En effet, beaucoup de musulmanes portent des burkinis « artisanaux » qui sont en fait des vêtements en coton. Après absorption de l'eau, ces vêtements pèsent un poids non négligeable, et alourdissent la nageuse, la mettant en danger. Dans les pays musulmans, on constate que les femmes qui nagent habillées se noient plus souvent que les femmes qui nagent en maillot de bain.

Sans parler des maris, pères ou frères qui accompagnent ces

femmes, et qui parfois interdisent au maître nageur de secourir leurs épouses, filles ou soeurs, car ils ne doivent pas les toucher.

L'une des choses que j'apprécie beaucoup chez les Français est leur finesse: ils protestent contre le port des tenues islamiques depuis toujours, et pas seulement contre le burkini.

Les enfumeurs musulmans et les islamo-collabos avaient beau leur seriner, il y a plus d'une vingtaine d'années, qu'il ne fallait pas en faire tout un plat, car le port du voile ne concernait qu'une poignée de femmes. Ça ne les rassurait pas pour autant.

On avait beau leur assurer que le voile n'est qu'une tradition « culturelle », un bout de tissu. Ça ne les convainquait pas, car les chrétiennes issues des mêmes pays et qui partagent la même culture ne portent pas le voile.

Les Français sont contre le voile musulman car ils savent qu'il n'a rien à voir avec le petit fichu de la Mère Denis. Je les respecte beaucoup pour leur allergie au voile musulman. Contrairement aux Anglo-Saxons, les Français ont très tôt réalisé que le voile musulman (et son équivalent aquatique, le burkini) est un étendard politique, l'instrument d'une conquête qui ne dit pas son nom, qui signe un refus d'intégration, et qui n'est que la partie visible de l'iceberg que représente la misogynie de l'islam, et son désir de conquête.

Ils ont compris que si l'on accepte le voile (et le burkini), il faudra à terme accepter l'islam. Un islam qui s'imposera à tous les Français, et non seulement aux musulmans d'entre eux. Les Français ont le mérite d'avoir compris que le port du voile et du burkini vise aussi et surtout à rendre l'islam plus visible, tout comme l'exigence de construire de nouvelles mosquées, en dépit du fait que les mosquées existantes sont loin d'être pleines aux heures de prières. (1)

Et comme vous le savez, cela n'est pas innocent. Saint-Augustin a dit:

« A force de tout voir, on finit par tout supporter.
A force de tout supporter, on finit par tout tolérer.
A force de tout tolérer, on finit par tout accepter.
A force de tout accepter, on finit par tout approuver. »
Par conséquent, je crois que l'idée d'accepter provisoirement la généralisation du port du burkini est une importante prise de risque.

Connaissez-vous un pays où le gouvernement a laissé le port du voile musulman se généraliser, et qui a pu ensuite l'interdire ? En revanche, le cas contraire a été maintes fois constaté : celui des dirigeants musulmans qui ont refusé d'imposer le port du voile, mais sans arriver à en débarrasser leur pays pour toujours (Jamal abd el Nasser en Egypte (2), Habib Bourguiba en Tunisie).

Il y a même des dirigeants musulmans qui ont lutté contre le port du voile, comme le dernier Shah en Iran, ou bien Mustafa Kemal (Atatürk) en Turquie.

Mais dans tous ces cas, les efforts de ces dirigeants ne donnèrent pas de résultats durables. Une fois que le voile est accepté, il a vocation à se répandre, et à s'imposer aussi à celles qui ne le veulent pas.

Vous dites aussi que vous êtes contre l'interdiction du burkini car c'est une atteinte à une liberté individuelle, et que « le burkini, dans l'absolu, n'est rien d'autre qu'une combinaison de surf avec une cagoule ».
(Minute 23 de la vidéo N° 2 de votre intervention du 3 novembre dernier à Genève). (3)

Non Majid, la combinaison de surf n'est pas assimilable au burkini, car elle n'est portée que pendant qu'on fait du surf. On n'est pas tenu de la garder pour nager, se promener au bord de l'eau, pique-niquer sur la plage, ou bronzer.

Et aucune religion n'impose la combinaison de surf : on peut faire du surf en maillot de bain si l'on veut.

On n'a jamais vu de pro-combinaison de surf insulter, tabasser, violer, vitrioler ou massacrer ceux qui surfent en

maillot de bain. Tandis que lorsque les tenues islamiques se généralisent, celles qui ne les portent pas risquent gros, qu'elles soient musulmanes ou non-musulmanes.

Donc le burkini n'est pas une liberté individuelle comme vous le présentez, car celles qui le portent subissent parfois des pressions pour le porter. En parlant de « liberté » individuelle, vous occulterez la notion de choix: toutes les musulmanes sont libres de porter le burkini, mais toutes ne sont pas libres de ne PAS le porter.

Et si certaines familles musulmanes commencent à voiler leurs fillettes dès leur plus jeune âge, c'est bien pour qu'elles aient l'impression, quand elles seront grandes, que porter le voile est leur choix. (4)

Mais en réalité, ce « choix » sera basé sur le fait qu'elles ont toujours été voilées, elles ne peuvent pas s'imaginer sortir de chez elles sans voile. Un « choix » qui résulte parfois d'un conditionnement subi dès l'enfance n'est pas un choix.

Un « choix » qui résulte d'une peur d'être mal vue par sa famille ou agressée par un inconnu n'est pas un choix.

Ensuite la liberté des musulmanes s'arrête là où la nôtre commence. Nous sommes libres de vivre dans un pays qui n'est pas défiguré par des tenues d'oiseaux de mauvais augure. Quand les porteuses de hijâb, de jilbâb ou de burkini polluent le paysage avec leurs accoutrements sinistres, c'est une insulte au bon goût français, et une souffrance visuelle infligée à un peuple esthète. Sans parler des hommes musulmans qui accompagnent ces femmes « pudiques », et qui reluquent les femmes « impudiques » avec une frustration d'obsédés sexuels affligés d'un problème d'impuissance.

Vous allez même jusqu'à accuser les Maires ayant pris des arrêtés anti-burkini d'être pro-système, et de vouloir interdire le burkini pour empêcher les Français de voir la réalité du burkini (minute 23 de la vidéo N°2 de votre intervention).

Or vous n'avez aucune preuve que ces Maires agissent dans ce but coupable. Par conséquent, vous ne devriez pas le présumer, car cela nuit à votre crédibilité.

Pourquoi les musulmans ne veulent-ils pas comprendre que c'est aussi par respect que les Français exigent d'eux des tenues françaises ? Ne savent-ils pas que les pays de culture anglo-saxonne ou germanique les laissent s'accouttrer ainsi car ils ne les considèrent pas comme leurs égaux, et ne les croient pas capables de devenir un jour leurs égaux ?

C'est donc par mépris, et non par respect, qu'ils permettent aux musulmans de leurs pays de garder leurs particularités, dont la principale est l'infériorisation des femmes.

Voilà ce que je voulais vous dire au sujet du burkini. Je commenterai le reste de vos propositions dans une troisième partie.

A bientôt

Eva

(1) Suite à la polémique au sujet des prières musulmanes publiques dans la rue Myrrha, Dalil Boubakeur s'est plaint dans les media que la mosquée de Paris est à moitié vide pendant ces prières de rue.

(2) Jamal abd el Nasser sur le voile musulman:

<https://www.youtube.com/watch?v=D-DZUnh8-Ro>

(3) Vidéo numéro 2 de l'intervention du 3 novembre 2016 à Genève:

<https://www.youtube.com/watch?v=4togC28BSRk>

(4) Cliquer sur ce lien, et faire dérouler les images:

<https://twitter.com/MadlewGagna/status/768786456101941248>